

LIVRET ETUDIANT



MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Parcours

Accompagnement culturel et touristique des territoires

Année universitaire 2026-2027

MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Parcours

Accompagnement culturel et touristique des territoires

Département Métiers de la Culture
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines
29, boulevard Gergovia
63000 Clermont-Ferrand

ANNÉE 2026-2027

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du département.....	4
Présentation du master.....	6
Structuration pédagogique de la formation.....	10
Équipe pédagogique	12
Maquette des enseignements Master 1	14
Semestre 1	14
Semestre 2.....	15
Descriptif des enseignements Master 1	16
Semestre 1	16
Semestre 2.....	22
Maquette des enseignements Master 2	28
Semestre 3.....	28
Semestre 4.....	29
Descriptif des enseignements Master 2	30
Semestre 3.....	30
Semestre 4.....	35
Informations pratiques	40
Règlement général	46

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT MÉTIER DE LA CULTURE

Inscrit dans l'UFR « Lettres, Culture et Sciences humaines » de l'Université Clermont Auvergne, le département « Métiers de la Culture » rassemble des formations générales universitaires, pluridisciplinaires et professionnalisantes dans les domaines du livre, des arts du spectacle et du tourisme.

Réunies au sein d'un même dispositif pédagogique, les filières tourisme, arts du spectacle et métiers du livre constituent une spécificité du pôle universitaire clermontois dans l'offre nationale.

Le département est situé sur le site Gergovia de l'Université Clermont Auvergne et dépend administrativement de l'UFR Lettres, Culture et Sciences humaines. La majorité des cours ont lieu à Gergovia. Les cours sont assurés par les enseignants permanents du département, des chargés de cours et des enseignants extérieurs.

Direction du département

Pascal DESMICHEL

pascal.desmichel@uca.fr

Bureau 305

Tel : 04 73 34 66 76

&

Thomas GANLUT

thomas.ganlut@uca.fr

Bureau 306

Tel : 06 63 40 96 69

Gestionnaire pédagogique du Master

Stéphanie CASSIERE

metiersdelaculture.master.lcsh@uca.fr

Bureau 206

Tel : 04 73 34 66 83

Boîte aux lettres n°112

Responsables de la mention du Master**Master 1** : Françoise LE BORGNE

francoise.le_borgne@uca.fr

Bureau 304

Tel : 06 63 63 75 60

Master 2 : Pascal DESMICHEL

pascal.desmichel@uca.fr

Bureau 305

Tel : 04 73 34 66 76

Responsables pédagogiques du parcours**Métiers du livre et stratégies numériques****Master 1** : Françoise LE BORGNE

francoise.le_borgne@uca.fr

Tel : 06 63 63 75 60

Bureau 304

Master 2 : Pascal DESMICHEL

pascal.desmichel@uca.fr

Bureau 305

Tel : 04 73 34 66 76

Responsables pédagogiques du parcours**Accompagnement culturel et touristique des territoires****Master 1** : Thomas GANLUT

thomas.ganlut@uca.fr

Tel : 06 63 40 96 69

Bureau 306

Master 2 : Pascal DESMICHEL

pascal.desmichel@uca.fr

Bureau 305

Tel : 04 73 34 66 76

Responsables pédagogiques du parcours Action culturelle et artistique**Master 1 et 2** : Benjamin Lassauzet et Claire Rouet

PRÉSENTATION DU MASTER

ORGANISATION ET OBJECTIFS DU MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Le Master Direction de projets ou établissements culturels, au sein de ses trois parcours – « Métiers du livre et stratégies numériques » ; « Action culturelle et artistique » et « Accompagnement culturel et touristique des territoires » – entend former des cadres capables de développer des projets et des politiques culturels en phase avec les besoins des territoires.

Cette formation centrée sur la conduite de projet culturel encourage la polyvalence et l'innovation de ces futurs cadres en proposant des enseignements transversaux (communs aux trois filières) et des enseignements de spécialité, des apports théoriques et des mises en situations concrètes, encadrées par des professionnels.

Ces mises en situation sont favorisées par les projets confiés aux étudiants sur les quatre semestres du master : projet collectif, projet professionnel personnel et projet recherche. Elles sont également favorisées à l'intérieur de chaque unité d'enseignement et par les stages prévus à la fin du master 1 et du master 2.

ÉVOLUTION DES MÉTIERS DE LA CULTURE

La culture est une compétence dont se sont récemment emparées les collectivités locales dans un contexte de fortes mutations des territoires (loi NOTRe - Nouvelle Organisation Territoriale de la République - tout particulièrement). L'activité ne relève plus seulement de démarches descendantes – via des institutions de l'Etat – mais émane d'une profusion d'initiatives locales et régionales qu'il s'agit désormais d'accompagner en termes de développement. On assiste à une hybridation des pratiques et des lieux culturels qui modifie de manière considérable les contours des métiers.

Cette hybridation se constate autant à l'échelle des territoires que des lieux emblématiques du livre (les médiathèques, librairies...) et du spectacle (scènes, ateliers, fabriques...). Il s'agit de répondre à la fois (en même temps) à des enjeux d'attractivité touristique, de lien social et de développement culturel des territoires.

Désormais :

- un office du tourisme organise des évènements,
- un éditeur conçoit des expositions pour des musées,
- un musée fait de la médiation touristique, organise des concerts,
- un festival est un acteur clé du développement (et de la communication) touristique,
- un écrivain / artiste contribue à l'imaginaire touristique,
- une médiathèque devient un tiers-lieu qui offre un espace d'usages (de collections et services) ouvert et adapté, organise des rencontres culturelles, crée des synergies sociales sur les territoires,
- une librairie dans son rapport au lieu (quartier, ville...) s'adapte aux mutations actuelles (dématérialisation du livre, commerce électronique) pour contribuer à la valorisation et l'animation d'un territoire par l'accueil, le conseil et la vente,
- la nouvelle ingénierie touristique passe par des méthodes créatives relevant de techniques artistiques (vidéo, cinéma...),
- les "touristes" s'avèrent être des résidents "temporaires" (ou bi-résidents) en recherche d'activités culturelles toute l'année,
- les espaces du spectacle vivant sont des "lieux de fabrique", de l'hybridité artistique (et doivent se projeter comme des "espaces sociaux" de rencontre/mixité/altérité),
- la création artistique et la diffusion culturelle se pensent en réseaux actifs (actuels, à réactiver, à inventer) sur des territoires polymorphes (échelons local variable, départemental, régional / diversité-évolution sociales / pratiques plurielles).

Si ces dynamiques intersectorielles justifient, plus que jamais, des tronc communs au sein du master "Direction de projets ou d'établissements culturels", il convient néanmoins de continuer à former des étudiants dans des métiers encore bien identifiés dans le champ professionnel (d'où la nécessité de parcours de spécialité). La formation entend continuer à jouer un rôle sur le plan national où elle est déjà repérable en France grâce à l'articulation territoire et culture.

PARCOURS « ACCOMPAGNEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE DES TERRITOIRES » ET DÉBOUCHÉS

Le Parcours « Accompagnement culturel et touristique des territoires » offre une pluralité de voies vers l'insertion professionnelle. Les métiers visés seront particulièrement :

- chargé de développement d'une structure (associative en particulier, internationale parfois) à vocation (inter)culturelle et patrimoniale (musée, site touristique, label, itinéraire européen...) ;
- directeur d'office du tourisme et d'espace à vocation d'animation d'un territoire (maison de pays, maison de parc...) ;
- chargé d'animation d'un espace à vocation de sensibilisation et d'éducation (Centre permanent d'initiation à l'environnement, réserve naturelle, LPO, conservatoire régional des espaces naturels...) ;
- chargé de mission tourisme (et/ou) culture au sein d'un EPCI (communauté de communes et d'agglomération, etc...), d'un parc naturel régional, d'un PETR... ;
- consultant dans le domaine de l'ingénierie du tourisme, des territoires, de la médiation culturelle ;
- médiateur culturel (en charge de la création d'un sentier d'interprétation, de la réalisation d'une exposition...) ;
- chargé de programmation et de communication, directeur de manifestation culturelle (site touristique et culturel, festival...).

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DU MASTER

- Maîtriser une approche critique et comparative des phénomènes politiques, économiques, sociaux, culturels et religieux dans l'Histoire des sociétés humaines ;
- Maîtriser les repères temporels et spatiaux ; savoir mettre en perspective les répercussions du passé ; maîtriser les grands enjeux de l'aménagement de l'espace, des évolutions du paysage, du rapport des hommes aux territoires ;
- Maîtriser les règles de la recherche documentaire, sous toutes ses formes, et apprivoiser les lieux et instances de la conservation-consultation ;
- Maîtriser les outils informatiques nécessaires à la recherche, à sa publication, à sa diffusion ;
- Participer à la production et à la mise en valeur de productions scientifiques et/ou culturelles ;
- Travailler en collaboration avec les différents acteurs du milieu professionnel et avec les acteurs et institutions du monde culturel, de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- Être capable de se former et d'innover.

Ouverture internationale

La mobilité internationale est vivement encouragée dans les deux parcours, dans le cadre des stages.

Les universités partenaires permettent aux étudiants du parcours « Accompagnement culturel et touristique des territoires » option internationale d'effectuer leur année de Master 2 à l'étranger, y compris leur stage.

Ils disposent ainsi de:

- cours de langue anglaise et espagnole de niveau supérieur
- cours consacrés aux problématiques plus internationales : « Tourisme international » au S1, « Récits de voyages » au S2 (dispensé en anglais)

Universités partenaires :

- Universidad de Valladolid, Espagne
- Universidad de Granada, Espagne
- Università degli Studi del Molise, Italie
- Hochschule Bremen, Allemagne
- University of Wroclaw, Pologne (cours en anglais)
- Université SAMK, Finlande (cours en anglais)
- Université Ioannina, Grèce (cours en anglais / français)
- Western Norway University of Applied Sciences, Norvège (cours en anglais)
- Université de Liège, Belgique
- Kansas State University, États-Unis
- University of Oklahoma, Norman, États-Unis
- Universidad de Moron, Argentine
- Universidad Autónoma de Yucatán, Mexique
- Université Ste Anne, Canada (francophone)

Articulation avec la recherche doctorale

Chaque étudiant.e de chaque parcours sera en mesure de poursuivre ses études de Doctorat grâce en particulier aux compétences acquises dans le cadre de l'UE Culture et territoires. Il/elle pourra s'appuyer sur l'environnement des laboratoires de recherche de l'UCA (UMR Territoires notamment) et de la Maison des sciences de l'homme de Clermont-Ferrand.

STRUCTURATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le master est structuré autour de grandes unités d'enseignement présentes du S1 au S4. **L'étudiant.e est amené.e à réaliser trois grands exercices rythmant son parcours.**

- **un projet collectif** : il s'agit de répondre à une vraie commande émanant d'une collectivité territoriale, d'une entreprise, d'une association, d'un opérateur culturel. Ce travail donne lieu à des phases terrain, à un suivi hebdomadaire de la part de l'équipe pédagogique au travers de séminaires et à des rendus dont le final peut être public (sur le territoire, avec commanditaires, habitants, acteurs politiques et professionnels). Deux projets sont conduits au cours des deux années de master ; plusieurs projets peuvent être proposés chaque année aux étudiants de chacun des deux parcours.

- **un projet professionnel personnel** réalisé par l'étudiant.e accompagné par un enseignant au cours des quatre semestres du master, afin de mettre en perspective ses aspirations et les réalités du secteur.

- **une réflexion individuelle sous forme d'article** conduisant - sur un thème choisi - à développer une méthode, à mobiliser des connaissances et des concepts en vue de restituer une analyse critique au moyen de références et de sources pertinentes. Ce parcours est accompagné chaque semaine de travaux dirigés et de cours magistraux.

Conformément aux règles édictées par le ministère, une partie de l'enseignement comprend **un tronc commun aux deux parcours du Master**. Il représente 50% en master 1 et 20% en master 2. Ces heures sont dispensées sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés impliquant la mise en place de groupes transversaux aux deux parcours.

L'objectif du tronc commun consiste à la fois à développer des connaissances de culture générale (dans le champ des arts, de la littérature et des sciences humaines) et saisir les grands enjeux du développement culturel des territoires du XXIème siècle. Les étudiant.e.s sont invité.e.s à développer une réflexion personnelle sur un sujet de leur choix, en apprenant (perfectionnant leurs qualités) certaines règles d'écriture qui sont, aussi, des savoir-faire professionnels (trouver et citer des sources, construire une méthode, développer un esprit de synthèse...).

PROJETS PÉDAGOGIQUES HORS PROGRAMME

Chaque année, des projets pédagogiques sont ajoutés au programme de cours et viennent enrichir les enseignements dispensés :

- La **Fresque de la Culture le 18 septembre 2026** : ateliers participatifs de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique dédiés au secteur culturel (M1).
- Des journées **d'intégration le 8 et 9 octobre 2026** : journées de visites, de partage d'expériences et d'échanges afin de favoriser l'accueil des nouveaux étudiants (M1) et de valoriser les travaux des M2.
- Un **voyage d'étude au S4** (sous réserve de l'obtention d'un budget) : organisé en lien avec l'UE « Connaissances du secteur culturel » en M2. Ce voyage permet d'aller à la rencontre des acteurs et des auteurs-artistes d'un territoire. Il est l'occasion d'approfondir la réflexion des étudiants sur des thèmes majeurs tels que les imaginaires du Massif Central, les formes de médiation culturelle, la mise en récit des paysages...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Règles de compensation appliquées par la scolarité de l'UFR LCSH :

- L'année est acquise si la moyenne S1 + S2 est supérieure ou égale à 10/20.
- Le semestre est acquis si la moyenne des UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20.
- L'UE est acquise si la moyenne des notes de l'UE est supérieure ou égale à 10/20. Une UE acquise est capitalisée (on la conserve acquise d'une année sur l'autre). Seule l'UE de stage n'est pas compensable.
- Si l'UE n'est pas acquise, le candidat ne repasse à la deuxième session que les notes inférieures à la moyenne.
- On ne peut valider une UE, un semestre, son année si l'on est considéré comme « défaillant » (pas de note pour l'examen ou l'UE).

NB : Tout étudiant qui omet de rendre un exercice rentrant dans la validation de l'UE s'expose à être considéré comme « défaillant » à l'UE concernée.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

PARCOURS ACCOMPAGNEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE DES TERRITOIRES - ANNÉE 2026-2027

ADLER Katrin, enseignante d'allemand, guide conférencière

BADRA Lamia, MCF Information-communication, UCA

BARSE-CASTANIÉ Lolita, chargée de communication, Le Damier

BERTHOLD Raphaël, MCF Géographie, UCA

BERNARD Agnès, MCF Information-communication, UCA

BRICAULT CÉLINE, PRAG Lettres, UCA

DAUVERGNE Fabienne, PRAG Anglais, UCA

DESMICHEL Pascal, PR Géographie, UCA

DE ABREU David, directeur de l'AMTA

EYRAUD Christèle, MCF Droit, UCA

FRANCILLON Clotilde, graphiste indépendante

GANLUT Thomas, MCF associé communication des territoires, UCA

KLEIN Paula, MCF Espagnol, UCA

LAKATOS Rosalie, responsable du pôle «projets culturels», Agence d'Urbanisme de Clermont Massif central

LAURICHESSE Jérémy, réalisateur et enseignant en éducation à l'image

LÉANDRI Catherine, enseignante d'italien

LECOINTRE Leisha, PRAG Anglais, UCA

LEMOINE Léa, cheffe de projet patrimoine et innovation, Route des villes d'eaux du Massif central

MORGAN-PROUX Catherine, MCF Anglais, UCA

PLATELLE Fanny, MCF Études germaniques, UCA

RAPHANAUD Matty, responsable innovation et transformation, Le Damier

SIMON Aimée, PRAG Économie-gestion, UCA

VASSENET Magali, responsable partenariat et mécénat, Europavox

Des professionnels des secteurs de la culture et du tourisme interviennent ponctuellement au cours des deux années de Master. Ils sont issus de structures diverses : Parc naturel régional, Office de Tourisme, associations culturelles et de valorisation patrimoniale, agence de scénographie, tiers-lieux...

MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

MASTER I

SEMESTRE 1

Bloc de compétences	UE	Crédit	Volume	Cours
Recherche appliquée (tronc commun)	1	3	16h CM 12h TD	Cultures et territoires ▪ Séminaire de recherche ▪ Séminaire méthodologique
	2	3	10h TD	Projet professionnel personnel
Connaître le secteur professionnel et en acquérir les outils (tronc commun)	3	3	16h CM	Politiques culturelles, structuration administrative et juridique du secteur culturel
	4	3	8h CM 8h TD	Économie et gestion du secteur culturel
	5	3	16h TD	Le numérique au service des projets Community management ou PAO (au choix)
Connaissance des objets culturels	6	3	8h CM 8h TD	Cultures et territoires une approche anthropologique
			8h CM 8h TD	Tourisme et interculturalité : enjeux de la médiation
Pratique spécifique du secteur culturel	7	3	8h CM 8h TD	Médiation touristique et environnementale
Projet collectif	8	6	14h TD	Méthodologie et suivi de projet Veille documentaire et analyse comparative
Langues A et B	9	3	6h CM + 18h TD 24h TD	Langue A : anglais Langue B : allemand, espagnol, italien

Bloc de compétences	UE	Crédit	Volume	Cours
Recherche appliquée (tronc commun)	1	3	16h TD	Cultures et territoires ▪ Séminaire méthodologique
	2	3	10h TD	Projet professionnel personnel
Connaître le secteur professionnel et en acquérir les outils (tronc commun)	3	3	6h CM 12h TD	Gestion du secteur culturel - Droits culturels
	4	3	24h TD	Le numérique au service des projets PAO ou Techniques et langages de l'image ou Enquête sonore ou Créations digitales (au choix)
Connaissance du secteur culturel	5	3	8h CM 8h TD	Les manières d'habiter
			8h CM 8h TD	Les formes du voyage
Pratique spécifique du secteur culturel	6	3	8h CM 8h TD	Récits de voyages et médiation culturelle
Projet collectif	7	3	18h TD	Méthodologie et suivi de projet
			12h CM 8h TD	Intervenants professionnels
Langues A et B	8	3	6h CM + 18h TD 24h TD	Langue A : anglais Langue B : allemand, espagnol, italien
Stage	9	6	8 à 16 sem.	Stage dans une organisation (entreprise, collectivité, association)

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

MASTER I

SEMESTRE 1

UE 1 CULTURES ET TERRITOIRES

Séminaire de recherche : Ce séminaire proposera des approches multiples de l'interaction « Culture et territoires ». Il permettra aux étudiants de prendre conscience de la diversité des problématiques de la recherche actuelle dans ces domaines et des méthodes utilisées pour les mettre en œuvre.

Objectif : Connaître la diversité des approches possibles de la thématique centrale du master ; choisir une démarche à privilégier et un tuteur de recherche.

Enseignants : Lamia Badra, Raphaël Berthold, Céline Bricault, Pascal Desmichel, Françoise Le Borgne, Catherine Morgan-Proux

Évaluation : Dossier

Séminaire méthodologique : Ce module vise à accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet de recherche en leur apportant les compétences nécessaires à la constitution d'une bibliographie de travail puis à la rédaction d'un état de l'art et d'une problématique.

Objectif : Comprendre les exigences d'un travail de recherche ; savoir identifier et utiliser les études, ressources et méthodes existantes pour définir son sujet et l'appréhender de manière pertinente.

Enseignant : Pascal Desmichel

Évaluation : Dossier

UE 2 PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

Méthodologie du projet professionnel personnel : Ce module consiste en un accompagnement au développement du projet professionnel personnel de chaque étudiant. Au cours des quatre semestres du master, l'étudiant devra construire un projet professionnel coïncidant avec ses aspirations et les réalités du secteur.

Objectif : Le premier semestre sera consacré à préparer la recherche de stage, en s'intéressant au marché de l'emploi et aux outils du recrutement.

Enseignant : Thomas Ganlut

Évaluation : Contrôle continu : réalisation d'une fiche de poste en adéquation avec le projet professionnel personnel ; personnalisation des documents professionnels (CV, lettre de motivation).

UE 3 POLITIQUES CULTURELLES, STRUCTURATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE DU SECTEUR CULTUREL

Présentation du cadre d'élaboration des politiques et des projets culturels de territoire : rappels historiques ; organisation territoriale de l'Europe aux communes ; principes de gestion publique (emploi des subventions) ; établissements publics et associatifs.

Objectif : Connaître l'histoire et comprendre les principes de l'élaboration des politiques culturelles

Enseignante : Rosalie Lakatos

Évaluation : Écrit terminal

UE 4 ÉCONOMIE ET GESTION DU SECTEUR CULTUREL

Ce cours présentera les spécificités de la gestion dans le secteur public et le secteur privé qui doivent être acquises pour permettre la prise de décision, notamment en termes d'investissement et de management.

Objectif : Maîtriser les outils nécessaires à la gestion d'entreprises publiques ou privées et indispensables à la conduite de projets : bilan et compte de résultat, budget de trésorerie, soldes intermédiaires.

Enseignante : Aimée Simon

Évaluation : Écrit terminal

Outils numériques au choix par groupe

PAO & Culture graphique : Ce cours sera une découverte du design graphique et du monde de l'édition imprimée, à travers l'ensemble des étapes de la chaîne graphique et de ses contraintes : de la création à l'envoi de fichiers de production. Les étudiant.e.s apprendront les règles de conception graphique (typographie, colorimétrie, composition, charte) mais également une vision plus globale de la culture graphique et de son importance dans le processus de création (tendances, moodboards, brief créatif).

Afin d'appréhender concrètement cette pratique, les bases de la P.A.O (production assistée par ordinateur) seront abordées à travers les logiciels de la suite Adobe (Illustrator, Indesign, Photoshop) qui sont les plus largement utilisés par les professionnels du secteur.

Les nouveaux défis et outils seront également évoqués : l'arrivée de l'intelligence artificielle ainsi que les logiciels facilitants tels que Canva.

Enseignante : Clotilde Francillon

Community management : Le TD community management s'adresse aux futur.e.s professionnel.les de la culture et du tourisme. Il a pour but de donner les clés pour une stratégie social média et une gestion de communauté sur les réseaux sociaux réussie.

Comment faire la promotion d'un événement ou d'un projet sur les différents réseaux sociaux ? Quel réseau social choisir selon le domaine d'activité ? Comment s'adresser à une communauté sur le web ? Comment valoriser une stratégie social média dans une stratégie de communication digitale globale ? Voici toutes les questions auxquelles ce TD répond en alliant apprentissages théoriques, conseils, proposition d'outils et temps de pratique. Chaque étudiant.e sera ensuite à même d'appliquer les connaissances et compétences acquises dans leur projet professionnel et futurs métiers.

Enseignante : Lolita Barse-Castanié

Évaluation : Productions numériques

UE 6 CONNAISSANCE DES OBJETS CULTURELS

Cultures et territoires une approche anthropologique : Il s'agit d'aborder les cultures en mouvement, ici et ailleurs. Soit une approche anthropologique de ce que certains appellent la mondialisation culturelle, et une présentation des pratiques et des consommations culturelles y compris dans leur ancrage territorial ou non, entre villes mondes et territoires des marges. Le questionnement mobilité/sédentarité, circulation/réseau et ancrage/repli est aussi intéressant à envisager.

Enseignant : David De Abreu

Évaluation : Écrit terminal et dossier thématique

Tourisme international : Ce cours à trois voix permet d'évoquer et d'illustrer, à partir d'aires culturelles différentes (mondes anglo-saxons, germaniques et méditerranéens), des problématiques du (sur) tourisme, de la mémoire et du rapport au paysage.

Objectifs : Permettre aux étudiants de saisir les contextes territoriaux sur lesquelles s'inscrivent les nouvelles pratiques de loisirs (culturelles, touristiques).

Enseignants : Pascal Desmichel, Fanny Platelle, Catherine Morgan-Proux

Évaluation : Dossier

UE 7 PRATIQUE SPÉCIFIQUE DU SECTEUR CULTUREL

Médiation touristique et environnementale : L'objectif de ce cours est de proposer une lecture des paysages des régions françaises à travers leurs composantes physiques (relief, climat, végétation, hydrographie...) et humaines. Il s'agit notamment de montrer comment les composantes naturelles et humaines interagissent dans la construction de ces paysages et du géosystème. L'autre aspect de ce cours sera dédié à une interprétation physique des plus « beaux » paysages français.

Enseignant : Raphaël Berthold

Évaluation : Contrôle continu

UE 8 PROJET COLLECTIF

Un projet collectif est un projet tutoré et conventionné qui concourt à la mise en situation professionnelle de l'étudiant.e. C'est pour lui l'opportunité de travailler en équipe, sur une mission concrète relevant de commandes réelles de partenaires (établissements publics, entreprises, associations) engagés par une convention avec l'Université.

Cette approche enrichit le cursus des étudiants en valorisant les connaissances théoriques et les savoirs pratiques (savoir-faire et savoir-être).

Méthodologie et suivi des projets : L'étudiant.e met en œuvre une méthodologie d'organisation de projet culturel à travers la réalisation, par groupes de 5 personnes, de l'analyse du projet répondant aux besoins d'un commanditaire professionnel. Les étapes sont : la délimitation du projet (analyse du sujet, ressources documentaires, analyse comparative), la définition de son contexte et de son diagnostic (cahier des charges, état des lieux interne et externe, analyse des publics, SWOT, stratégie), l'établissement d'un plan d'action (liste des tâches, calendrier, budgétisation).

Objectifs : Identifier les enjeux du projet collectif et déduire les actions à conduire pour le mener à bien. Trouver des ressources et exemples pertinents pour nourrir la réflexion sur le projet collectif. Organiser les tâches de travail et les modalités d'échange avec le commanditaire.

Enseignants : Thomas Ganlut et David De Abreu

Évaluation : Note de synthèse et présentation orale lors du premier séminaire

UE 9 LANGUES

L'objectif visé est une maîtrise accrue des langues (lues, écrites et parlées), ainsi qu'une connaissance renforcée du secteur du tourisme dans les cultures anglaise, hispanique, allemande ou italienne.

Il s'agit d'aborder toutes les compétences linguistiques afin de se préparer aux défis du monde professionnel. Le travail en équipe, en binôme et individuel fait partie intégrante du cours.

Langue A - Anglais

Langue B - Allemand, Espagnol, Italien

Objectifs : Développer un vocabulaire et un savoir de la création de projet culturel ou d'un produit culturel dans un contexte professionnel.

Enseignantes : Fabienne Dauvergne et Catherine Morgan-Proux (Anglais, langue A), Katrin Adler (Allemand, langue B), Paula Klein (Espagnol, langue B), Catherine Léandri (Italien, langue B)

Évaluation : Contrôle continu (oral et écrit)

SEMESTRE 2

UE 1 CULTURES ET TERRITOIRES

Séminaire méthodologique : Les heures se répartissent en 16h TD par approche de recherche (soit 8 séances de 2h par approche). Ce module permettra d'appréhender la structuration d'un article de recherche et d'accompagner les étudiants dans la définition de leur problématique, la présentation de leur méthode spécifique, la construction de leur plan et l'élaboration de leur introduction. Les étudiants sont répartis en trois groupes, en fonction de leur approche de recherche : « Approche terrain », « Approche corpus » et « Approche Iconographie ».

Objectif : À travers l'étude d'articles scientifiques choisis et l'appréhension des méthodologies de recherche propres aux approches « terrain », « corpus » et « iconographie », les étudiants structurent leur article de recherche et engagent la rédaction de leur introduction.

Enseignant : Pascal Desmichel

Évaluation : Contrôle continu

UE 2 PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

Méthodologie du projet professionnel personnel : Ce module permettra de développer et d'approfondir le projet professionnel personnel de chaque étudiant en se projetant dans une situation professionnelle.

Objectif : A partir d'éléments concrets, le deuxième semestre sera consacré à la réflexion personnelle sur les motivations, aptitudes et attentes de chacun d'une part et la connaissance des structures, des métiers et des pratiques dans le secteur culturel et touristique d'autre part. Les sessions permettront de définir un projet professionnel, d'identifier les différents types d'emplois par structure et d'en apprécier les spécificités en les confrontant à la réalité à travers la réalisation d'entretiens avec des professionnels du secteur visé.

Enseignant : Thomas Ganlut

Évaluation : Contrôle continu : définition du projet professionnel personnel ; réalisation d'entretiens avec des professionnels.

UE 3 GESTION DU SECTEUR CULTUREL

Droits culturels : Ce cours permettra d'appréhender les droits culturels tels que définis par la déclaration de Fribourg et leur mobilisation dans la définition et la mise en œuvre des nouvelles politiques culturelles de territoire. Ils seront appréhendés dans leurs dimensions européenne, nationale, régionale et locale à partir d'études de cas croisées originales. Ce cours questionnera les dynamiques actives d'association des publics et des habitants à la co-conception de projets culturels partagés.

Objectif : Comprendre les enjeux liés aux droits culturels et à leur mise en œuvre sur le terrain.

Enseignante : Christèle Eyraud

Évaluation : Contrôle continu

UE 4 LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES PROJETS

Outils numériques au choix, par groupe

Créations digitales

Le TD créations digitales s'adresse aux futur.e.s professionnel.le.s du secteur culturel et/ou touristique. Il vise à donner des clés de lecture sur le secteur numérique appliqué aux structures culturelles et/ou touristiques et à outiller les étudiant.e.s en matière de plateformes et solutions numériques, à informer des solutions de financement de tels projets (appels à projet du secteur).

Ce TD est composé de 3 temps : un temps d'information, un temps de présentation des plateformes existantes (avec intervention de prestataires en visio), un temps de production (choix d'une plateforme ou d'un outil pour mener à bien sa création digitale).

Enseignante : Léa Lemoine

Enquêtes sonores

Ce cours accompagne l'étudiant de l'identification d'un sujet pertinent pour un documentaire sonore à son traitement sonore : nous passerons en revue les étapes de pré-production (plan de captation, repérage, approche documentaire des sources, etc.), de production (captation sonore sur le terrain, quels outils pour que grain du son, gestion des matières sonores (musique, archives, etc.) et montage) et de post-prod (léger mixage si le temps nous le permet). Nous analyserons les différentes approches créatives existantes, avec un accent sur la dimension documentaire et artistique. Une session d'écoute finale collective ainsi qu'un pitch en conditions réelles achèveront le parcours.

Enseignante : Stéphanie Chabert

PAO

Initiation ou perfectionnement aux outils de la PAO (Suite Adobe : InDesign, Photoshop, Illustrator).

Enseignante : Clotilde Francillon

Techniques et langages de l'image

Au cours de ce TD, nous travaillerons les notions de vocabulaire cinématographique (échelle, mouvements, découpage technique...) et les mettrons en pratique dans le cadre d'exercices de réalisation et de montage. Un projet de documentaire de création plus personnel sera développé et accompagné tout au long du TD, de l'écriture au montage.

Ce TD ne suppose pas de pré-requis et vise à développer des compétences réutilisables dans la plupart des secteurs.

Enseignant : Jérémy Laurichesse

Évaluation : Productions numériques

UE 5 CONNAISSANCE DES OBJETS CULTURELS

Les manières d'habiter : Habiter en touriste, c'est, selon Ph. Duhamel « aller vivre ailleurs et pas dans n'importe quel ailleurs, pour vivre autrement » c'est-à-dire rompre avec les lieux et les gestes du quotidien pour déployer hors de chez soi des pratiques récréatives telles que le repos, le jeu ou la découverte. Cet habiter présente deux caractéristiques essentielles : il résulte d'un choix et s'inscrit dans une temporalité spécifique à savoir une courte durée.

Ce cours présente le concept d'habiter et insiste sur la spécificité de l'habiter touristique, puis développe la question de la place du touriste dans les lieux étrangers, différenciés selon leur degré d'altérité.

Objectifs : Appréhender les différentes manières d'habiter en touriste

Enseignante : Pascal Desmichel

Evaluation : Contrôle continu

Formes du voyage : Qu'est-ce que « partir », et pourquoi « s'en aller » ? A ces questions existentielles, artistes (photographes), écrivains (voyageurs) et auteurs en sciences humaines (géographes, psychologues, anthropologues et philosophes) apportent des éléments de réponse qu'il s'agira de discuter et commenter.

Enseignant : Pascal Desmichel

Évaluation : Oral 30 minutes

UE 6 PRATIQUE SPÉCIFIQUE DU SECTEUR CULTUREL

Récits de voyages et médiation culturelle : This course introduces students to literatures of travel produced by English-speaking travellers through time and different places. Study will focus on a selection of texts by both male and female writers of real or fictional journeys. Our aim is to better understand the contexts and impacts of this literary form and the light it sheds on our understanding our relationship to the world.

Enseignante : Catherine Morgan-PRoux

Évaluation : Contrôle continu

UE 7 PROJET COLLECTIF

Méthodologie et suivi des projets : Le deuxième semestre est consacré à l'étude, le travail de terrain et la réponse au cahier des charges du commanditaire. Sous forme de séminaires, les étudiants présentent l'avancée de leurs travaux et les difficultés rencontrées.

Objectifs : Conduire une étude et un travail de terrain, présenter son travail à l'oral comme à l'écrit.

Interventions de professionnels : Au cours de quatre journées de présentation et d'échanges avec des intervenants professionnels des secteurs du tourisme et de la culture.

Objectifs : Rencontrer et échanger avec des professionnels des secteurs du tourisme et de la culture en lien avec les enjeux et problématiques des projets collectifs.

Enseignants : Thomas Ganlut et David De Abreu

Évaluation : participation orale et livrables réguliers, rapport de projet, soutenance du projet

UE 8 LANGUES

L'objectif visé est une maîtrise accrue des langues (lues, écrites et parlées), ainsi qu'une connaissance renforcée du secteur du tourisme dans les cultures anglaise, hispanique, allemande ou italienne.

Il s'agit d'aborder toutes les compétences linguistiques afin de se préparer aux défis du monde professionnel. Le travail en équipe, en binôme et individuel fait partie intégrante du cours.

Langue A - Anglais

Langue B - Allemand, Espagnol, Italien

Objectifs : Développer un vocabulaire et un savoir de la création de projet culturel ou d'un produit culturel dans un contexte professionnel.

Enseignantes : Fabienne Dauvergne et Catherine Morgan-Proux (Anglais, langue A), Katrin Adler (Allemand, langue B), Paula Klein (Espagnol, langue B), Catherine Léandri (Italien, langue B)

Évaluation : Contrôle continu (oral et écrit)

UE 9 STAGE

Stage de deux à quatre mois dans une structure publique, privée ou associative proposant des missions en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.e. Un.e enseignant.e assure le suivi de l'étudiant.e durant son stage.

Objectifs : Mettre en application les enseignements suivis durant l'année de formation, développer ses compétences et son réseau professionnels et affiner son projet personnel.

Évaluation : Rapport de stage et soutenance.

MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 2

SEMESTRE 3

Bloc de compétences	UE	Crédit	Volume	Cours
Recherche appliquée (tronc commun)	1	3	16h TD	Cultures et territoires ▪ Séminaire méthodologique
	2	3	12h TD	Projet professionnel personnel
Connaître le secteur professionnel et en acquérir les outils (tronc commun)	3	3	6h CM 6h TD	Gestion du secteur culturel COURS 1. Mécénat et financement
			6h CM 6h TD	Gestion du secteur culturel COURS 2. Culture solidaire et durable
Cours de spécialité	4	3	6h CM 6h TD	Méthodes créatives
	5	3	8h CM 8h TD	Terrain : état des lieux
Connaissance des objets culturels	6	3	8h CM 8h TD	Patrimoine ethnographique
			8h CM 8h TD	Patrimoine industriel et contemporain
Pratique spécifique du secteur culturel	7	3	6h CM 6h TD	Valorisation des patrimoines
Projet collectif	8	6	8h TD	Méthodologie et suivi de projet
			16h TD	Médiation et communication numérique
Langues A et B	9	3	6h CM + 18h TD 24h TD	Langue A : anglais Langue B : allemand, espagnol, italien

SEMESTRE 4

Bloc de compétences	UE	Crédit	Volume	Cours
Recherche appliquée (tronc commun)	1	3	4h CM 6h TD	Cultures et territoires ▪ Séminaire de recherche ▪ Séminaire méthodologique
	2	3	12h TD	Projet professionnel personnel
Connaître le secteur professionnel et en acquérir les outils (tronc commun)	3	3	6h CM 6h TD 6h CM 6h TD	Diriger un établissement culturel COURS 1. Communication et marketing COURS 2. Gestion administrative et ressources humaines
Cours de spécialité	4	3	8h CM 8h TD	Communications et territoires
			8h CM 8h TD	Terrain : diagnostic et rendu
Connaissance des objets culturels	5	3	16h CM 20h TD	Images et territoires : peinture, photographie
Langues A et B	6	3	6h CM + 18h TD 24h TD	Langue A : anglais Langue B : allemand, espagnol, italien
Projet collectif	7	3	32h TD	Méthodologie et suivi de projet
Stage	8	9	4 à 5 mois	Stage dans une organisation (entreprise, collectivité, association)

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 2

SEMESTRE 3

UE 1 CULTURES ET TERRITOIRES

Séminaire méthodologique : Ce module permettra d'appréhender l'écriture d'un article de recherche et d'accompagner les étudiant.e.s dans la finalisation de celui-ci au regard de critères scientifiques partagés.

Objectif : Mener à terme un projet de recherche scientifique

Enseignante : Anouk Loisel

Évaluation : Écrit

UE 2 PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

Méthodologie du projet professionnel personnel : S'engager vers l'emploi : un pas vers l'embauche.

Objectif : Les séances permettront aux étudiant.e.s de se préparer à la perspective de l'entretien d'embauche à travers des mises en situation pratique et des jeux de rôles (candidat et recruteur). Chaque exercice donnera lieu à des bilans afin de permettre aux étudiant.e.s de mieux comprendre les enjeux de l'entretien professionnel et de déterminer les bonnes attitudes à adopter. Il s'agira aussi d'enrichir ses outils professionnels avec un travail sur la présentation de l'étudiant en vidéo (format libre).

Enseignant : Thomas Ganlut

Évaluation : Contrôle continu : entretiens d'embauche ; réalisation d'un portfolio

COURS 1 - Mécénat et financement : Ce cours permettra d'appréhender les enjeux et les stratégies de mécénat déployées par les entreprises culturelles et artistiques. Les modes de financement du secteur culturel et touristique seront appréciés dans leur diversité ; une réflexion sera engagée et des études de cas seront conduites sur les financements européens des projets culturels.

Objectif : Comprendre les enjeux liés au mécénat et aux financements européens du secteur culturel

Enseignante : Magalie Vassenet

Évaluation : Contrôle continu

COURS 2 - Culture solidaire et durable : La responsabilité sociale des entreprises, concept apparu durant la seconde moitié du XXe siècle, vient questionner les différents domaines d'activités de la société ; la RSE entend interroger autant le sens que l'impact d'une activité. Pour autant, aussi nécessaire qu'elle puisse être, la RSE souffre d'un manque de définition, car devant être applicable à tout type d'activité, et d'un manque d'effectivité, du fait de son statut encoure flou ; entre norme juridique et norme incitative. La RSE a évolué depuis son origine et est appréhendée de deux manières antagonistes ; elle est vue soit comme un réel tournant vers un monde plus responsable et respectueux des enjeux sociaux et environnementaux, soit comme un instrument de "greenwashing" permettant d'attester une responsabilité de surface sans réellement agir pour les enjeux du XXIe siècle. Chaque secteur d'activité, incluant nécessairement le secteur culturel et créatif, doit aujourd'hui se saisir de cette responsabilité par le développement d'une stratégie structurée, progressive et vérifiée.

Objectif : Comprendre les enjeux liés au RSE dans le secteur culturel

Enseignante : Matty Raphanaud

Évaluation : Contrôle continu

UE 4 : COURS DE SPÉCIALITÉ 1

Méthodes créatives : Conduire un inventaire, développer des techniques de médiation originales (créer son entreprise). Politique du conservatoire du littoral, aménagements scénographiques.

Objectifs : Le but est de familiariser l'étudiant.e avec des méthodes et démarches d'ingénierie créative susceptibles de produire des formes de diagnostics et de médiation accordant une large part au sensible (expositions, récits d'habitants, podcast, vidéos...). Il s'agit au final de mettre en valeur des lieux et des territoires dotés d'un potentiel naturel, culturel, mémoriel, paysager.

Enseignantes : Sophie Maneval et Anouk Loisel

Évaluation : Contrôle continu

UE 5 : COURS DE SPÉCIALITÉ 2

Terrain : état des lieux : Cette UE pose les bases méthodologiques d'une commande professionnelle dans le secteur de la culture. Il s'agira d'apprendre à décrypter et co-construire un cahier des charges, de dresser un état des lieux, un diagnostic, de connaître le benchmarking, de conduire un entretien et de proposer des préconisations aux problématiques soulevées. Enfin, savoir mettre en récit un territoire en faisant appel à la créativité et l'innovation des pratiques.

Objectifs : Mobiliser et utiliser ses acquis pluridisciplinaires en situation professionnelle, aiguiser sa démarche intellectuelle en réalisant de la prospective. Porter une analyse critique face aux problématiques de territoires et appréhender les enjeux de ces derniers dans le secteur culturel et touristique. Gérer l'organisation du travail en groupe et mutualiser les compétences.

Enseignante : Aimée Simon

Évaluation : Contrôle continu (oral et écrit)

UE 6 : CONNAISSANCE DU SECTEUR CULTUREL

Patrimoine ethnographique : Ce cours porte sur l'invention et la diffusion de la notion de patrimoine dans un double contexte d'économie touristique et d'affirmation des identités. Une attention particulière est portée au patrimoine folklorique / ethnographique / régional.

Enseignante : Davide De Abreu

Évaluation : Contrôle continu

Patrimoine industriel et contemporain : L'histoire contemporaine (à partir du XIXème siècle) a laissé dans le paysage un ensemble de traces et mémoires particulièrement vulnérables, tantôt exposées à des processus d'effacement tantôt « réaffectées » (à des fins parfois discutables), tantôt réinvesties par le regard autour de pratiques plus ou moins reconnues. Ce cours évoque les formes de ces héritages et la manière dont les « acteurs » aménagent ces espaces. L'ampleur du sujet oblige à entrer par le prisme de patrimoines spécifiques (les monde des transports, du tourisme, de la frontière...) et accordera une place non négligeable à la manière dont l'art investit aujourd'hui ces espèces d'espaces.

Enseignant : Pascal Desmichel

Évaluation : Oral (20 min)

UE 7 : PRATIQUE SPÉCIFIQUE DU SECTEUR CULTUREL

Valorisation des patrimoines : Ces interventions professionnelles sont destinées à illustrer la problématique complexe de la mise en valeur des patrimoines, au travers de cas pratiques notamment. Il sera question, d'une part, de la labellisation des villages (interrogeant au passage la notion de beau), d'autre part de la méthode du récit qui conduit à donner de la saveur à l'expérience vécue par le visiteur, mais aussi à favoriser le dialogue avec l'habitant. La fabrique des futurs, la création d'un tiers-lieu.

Enseignants : Nicolas Taillandier et Pascal Bernard

Évaluation : Contrôle continu

UE 8 : PROJET COLLECTIF

Méthodologie et suivi de projet : Les étudiants sont mis en situation d'un cabinet conseil devant répondre à une expertise réelle (c'est-à-dire faisant l'objet d'une convention et d'un financement) en provenance d'un établissement public ou d'une association. Il s'agit, selon les commandes, de dresser un état des lieux, de conduire des enquêtes, d'animer des ateliers, des réunions participatives, de fournir des éléments stratégiques en vue d'accompagner le prestataire dans sa démarche de développement territorial, culturel, touristique. Un suivi est assuré dans le cadre de séminaires au cours desquels, tous les mois, les étudiants rendent compte de l'état d'avancement de leur commande. Un rendu intermédiaire permettra à mi-parcours de faire un point avec le commanditaire.

Enseignante : Aimée Simon

Évaluation : Contrôle continu (oral et écrit)

UE 9 : LANGUES

L'objectif visé est une maîtrise accrue des langues (lues, écrites et parlées), ainsi qu'une connaissance renforcée du secteur du tourisme dans les cultures anglaise, hispanique, allemande ou italienne.

Il s'agit d'aborder toutes les compétences linguistiques afin de se préparer aux défis du monde professionnel. Le travail en équipe, en binôme et individuel fait partie intégrante du cours.

Langue A - Anglais

Langue B - Allemand, Espagnol, Italien

Objectifs : Développer un vocabulaire et un savoir de la création de projet culturel ou d'un produit culturel dans un contexte professionnel.

Enseignantes : Catherine Morgan-Proux (Anglais, langue A), Katrin Adler (Allemand, langue B), Paula Klein (Espagnol, langue B), Catherine Léandri (Italien, langue B)

Évaluation : Contrôle continu (oral et écrit)

SEMESTRE 4

UE 1 : CULTURES ET TERRITOIRES

Séminaire de recherche : Ce temps permettra à l'étudiant.e de présenter de manière vulgarisée son sujet de recherche en 300 secondes. Trois sessions finales de présentation seront organisées pour les travaux relevant des trois axes constitutifs du master : « Imaginaires des lieux », « Images, espaces, sociétés » et « Nouveaux lieux culturels ».

Objectif : Synthétiser et apprendre à vulgariser de manière rigoureuse un projet de recherche scientifique.

Enseignante : Catherine Morgan-Proux

Séminaire méthodologique : Ce module permettra d'appréhender les formes de communication et de vulgarisation d'un travail de recherche scientifique. Les étudiant.e.s participeront aux séances consacrées au groupe correspondant à leur axe de recherche.

Objectif : Valoriser une démarche de recherche ; synthétiser un propos scientifique ; interroger une démarche de vulgarisation scientifique ; maîtriser un exercice oral de communication.

Enseignante : Catherine Morgan-Proux

Évaluation : Oral

UE 2 : PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

Méthodologie du projet professionnel personnel : Approche analytique et comparée des réseaux professionnels.

Objectif : À travers les projets professionnels des étudiant.e.s et des études de cas concrètes, les étudiants prennent conscience de leur réseau et apprennent à définir un réseau professionnel : définir des relations professionnelles, construire une approche professionnelle, penser une stratégie de développement de réseau. Les séances permettront d'appréhender les articulations des réseaux professionnels (réseaux professionnels et privés, identité numérique et réseaux techniques et d'affaire, partenariats et collaboration). Elles offriront des clefs aux étudiant.e.s afin de développer et de faire vivre un réseau (événementiel,

maintien de contact, relations publiques, mises en relation, cooptation, groupes). L'UE PPP se termine par le rendu d'un document de synthèse sur les quatre semestres compilant les différents éléments abordés dans une démarche de bilan analytique (évolution et prospective).

Enseignant : Thomas Ganlut

Évaluation : Contrôle continu : cartographie, analyse et stratégie de développement du réseau professionnel ; bilan des 4 semestres de PPP.

UE 3 : DIRIGER UN ÉTABLISSEMENT CULTUREL

COURS 1 - Communication et marketing : Ce cours permettra d'appréhender les fondamentaux de la communication et du marketing appliqués au secteur culturel ; d'envisager des analyses et études économiques de marchés, l'administration d'enquêtes, la définition de clients et l'identification de cibles ; d'apprécier les spécificités du marketing en fonction des domaines, plans de communication et marketing.

Objectif : Comprendre les enjeux de la communication et du marketing et savoir les appliquer à un projet culturel.

Enseignante : Agnès Bernard

Évaluation : Contrôle continu

COURS 2 - Gestion administrative et ressources humaines : Ce cours permettra d'appréhender au mieux les incidences des structurations différenciées des établissements culturels et artistiques sur les modalités d'organisation du travail, sur la gestion des ressources humaines et du fonctionnement quotidien.

Objectif : Comprendre les enjeux et les modalités de la gestion administrative et des ressources humaines au sein des établissements culturels.

Enseignante : Christèle Eyraud

Évaluation : Contrôle continu

UE 4 : COURS DE SPÉCIALITÉ

Communications et territoires : Ce cours aborde la communication publique inhérente à l'action publique et territoriale.

Objectifs : Comprendre les spécificités de la communication du secteur public, en connaître les acteurs et les missions. Analyser les tendances et les évolutions de la communication publique et touristique. Savoir appliquer les techniques de marketing et de communication au secteur public et touristique.

Enseignant : Thomas Ganlut

Évaluation : Dossier et présentation orale de l'analyse d'une campagne de communication touristique ou d'une démarche de marketing territorial

Terrain : diagnostic et rendu : L'objectif est d'apprendre à construire une stratégie de développement, en élaborant des axes, en rédigeant des fiches, en mesurant la faisabilité des actions d'un point de vue juridique et financier (calcul de coûts).

Enseignante : Aimée Simon

Évaluation : Contrôle continu (oral et écrit)

UE 5 : CONNAISSANCE DU SECTEUR CULTUREL

Images et territoires : peinture : Ce cours consiste à mettre en évidence la naissance du naturalisme paysager dans la peinture et ses interprétations actuelles. Il s'agira notamment de montrer comment certains artistes (T. Rousseau, JF. Millet, G. Courbet) et courants picturaux ont influencé notre manière de percevoir les paysages mais aussi de confronter ces constructions culturelles avec de nouvelles approches plus fonctionnelles et environnementales.

Enseignant : Raphaël Berthold

Évaluation : Dossier

Images et territoires : photographie : Ce second cours interroge aussi la question paysagère, sous un angle ici plus philosophique et psychologique, phénoménologique donc (de quelle manière nous apparaît ce qui fait paysage, et ce que dit de nous cet a(é)vènement ?). Il abordera les grands courants artistiques, notamment la photographie documentaire (comme manière d'interroger les mutations des territoires), ou la culture urbex (comme pratique et regard sur les lieux).

Enseignant : Pascal Desmichel

Évaluation : Dossier

UE 6 : LANGUES

L'objectif visé est une maîtrise accrue des langues (lues, écrites et parlées), ainsi qu'une connaissance renforcée du secteur du tourisme dans les cultures anglaise, hispanique, allemande ou italienne.

Il s'agit d'aborder toutes les compétences linguistiques afin de se préparer aux défis du monde professionnel. Le travail en équipe, en binôme et individuel fait partie intégrante du cours.

Langue A - Anglais

Langue B - Allemand, Espagnol, Italien

Objectifs : Développer un vocabulaire et un savoir de la création de projet culturel ou d'un produit culturel dans un contexte professionnel.

Enseignantes : Catherine Morgan-Proux (Anglais, langue A), Katrin Adler (Allemand, langue B), Paula Klein (Espagnol, langue B), Catherine Léandri (Italien, langue B)

Évaluation : Contrôle continu (oral et écrit)

UE 7 : PROJET COLLECTIF

Méthodologie et suivi des projets : L'enjeu est de restituer, à l'écrit comme à l'oral, l'étude entamée au S3 pour le compte d'un commanditaire professionnel. Le rendu final donne lieu à un évènement géré et assuré par le groupe étudiant, à l'intention - et en présence - des commanditaires, des acteurs et représentants des territoires, des habitants et de la presse.

Objectifs : Favoriser l'appropriation des démarches liées à la conduite de projet.

Enseignante : Aimée Simon

Évaluation : Rapport écrit et soutenance orale

UE 8 : STAGE

Stage de quatre à cinq mois dans une structure publique, privée ou associative proposant des missions en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.e.

Objectifs : Mettre en application les enseignements suivis durant les deux années de formation, développer ses compétences et son réseau professionnels et affiner son projet personnel.

Évaluation : Rapport de stage et soutenance

INFORMATIONS PRATIQUES

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Rentrée :

Jeudi 17 septembre 2026

SEMESTRES 1 et 3 en M1 et M2

Début des cours : Lundi 21 septembre 2026

Semestre du 21 septembre au 18 décembre 2026

Examens du 4 au 8 janvier 2027

Vacances de la Toussaint : du 24 octobre au 1er novembre 2026

Vacances de Noël : du 19 décembre 2026 au 3 janvier 2027

Jury S1 et S3 : semaine 7

SEMESTRES 2 et 4 en M1 et M2

Début des cours : lundi 11 janvier 2027

Semestre du 11 janvier au 9 avril 2027

Vacances d'hiver : du 20 au 28 février 2027

Vacances de printemps : du 10 au 25 avril 2027

Examens et soutenances de projets collectifs : du 5 au 9 avril 2027

Départ en stage possible à partir du lundi 12 avril 2027

Jurys S2 : semaines 27 et 40

Jury S4 : semaine 41

Remise des Livrables (PPP et Recherche) : S1-3 le 11 janvier / S2-4 le 26 avril

GESTION PÉDAGOGIQUE DES MÉTIERS DE LA CULTURE

Le service Gestion pédagogique est ouvert du **lundi au jeudi les matins et après-midis**. Les étudiants sont encouragés à se rapprocher de la Gestionnaire pédagogique dès la rentrée pour enregistrer les nouveaux horaires d'ouverture. Le service peut être ponctuellement fermé lorsque cela est nécessaire (réunion, rendez-vous, absence). Le vendredi, le service est assuré en télétravail.

Une boîte aux lettres (n°112) est à la disposition des étudiant.e.s dans les locaux du département pour y déposer toutes demandes par écrit (ex : document à faire signer, demande d'attestation, demande de matériel etc.) qui seront traitées dans les meilleurs délais. Ne pas oublier de préciser son nom et sa formation.

ENSEIGNANT.E.S

Les enseignant.es permanent.e.s ont leurs bureaux situés au département et sont disponibles selon leurs horaires de permanence ou sur rendez-vous. Ils/elles possèdent chacun une boîte aux lettres située dans les locaux de l'UFR LCSH (RDC à droite) ainsi qu'une adresse email (consulter le site Internet de l'université).

COMMUNICATION INTERNE

Les panneaux d'affichage : Toutes les informations sont communiquées sur les panneaux d'affichage situés dans les couloirs du département au 2ème étage. Il faut les consulter régulièrement pour se tenir informé des changements d'emploi du temps, de salles, des dates d'examens, des offres de stage, etc...

ENT et boîte mail universitaire : Chaque étudiant.e a accès à son ENT où se retrouvent toutes les informations liées à la formation (emploi du temps, espaces de cours, relevés de notes, boîte mail...). Il faut se connecter régulièrement et consulter tout particulièrement sa boîte mail universitaire par laquelle transitent de nombreuses informations. Une application dédiée est téléchargeable sur le [site de l'UCA](#).

BIBLIOTHÈQUE

Les étudiants du département des métiers de la culture inscrits dans le master DPEC peuvent emprunter des ouvrages ou périodiques au Kap ainsi qu'à la Bibliothèque Universitaire Marie-Hélène Lafon (site Gergovia).

Le catalogue des bibliothèques est consultable en ligne ([BU UCA](#)).

Il est nécessaire de consulter les Informations pratiques pour connaître les horaires d'ouverture, les conditions de prêt, les services proposés par chaque bibliothèque et de se rapprocher des bibliothécaires pour toute question relative à l'offre et aux services documentaires.

SITE ET ANNUAIRE DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE ET ANNUAIRE

A retrouver sur le site de l'université : des informations sur les formations de l'UCA, les services de l'UCA, les relations internationales, etc...

<http://www.uca.fr>

Dans l'annuaire y sont renseignés les numéros de téléphone et les adresses email des enseignant.e.s et des services de l'Université Clermont Auvergne

LE STAGE PROFESSIONNEL

Pour valider le M1 et le M2, l'étudiant.e doit satisfaire aux conditions suivantes :

Durée : au cours de sa formation l'étudiant doit obligatoirement effectuer un premier stage de 8 semaines minimum en M1 et de 20 semaines en M2. Le stage peut être effectué dans le cadre d'un service civique validé à la faveur d'une année de césure avant le M1 ou entre le M1 et le M2 mais ce dispositif est soumis à conditions particulières (se renseigner auprès de la scolarité).

Les dates de stage du calendrier de l'année doivent être respectées.

Lieu : Les stages peuvent se dérouler en France ou à l'étranger (pour les stages à l'étranger, prendre contact dès le début de l'année avec Catherine Morgan-Proux, qui est la référente pour ces démarches).

Convention/tuteur : pour chaque stage une convention sera établie entre l'étudiant.e, l'entreprise et l'université. L'étudiant se verra attribuer un.e tuteur.trice enseignant.e chargé.e de suivre son stage et de le/la conseiller lors de la rédaction de son rapport. La convention de stage doit être obligatoirement signée avant le début du stage.

De multiples possibilités de fréquentation de saisons culturelles et de pratiques artistiques en ateliers et stages, sont offertes aux étudiant.e.s. Ces diverses activités sont proposées par le **Service Université Culture** et ses partenaires.

Le Service Université Culture, c'est :

- un espace de pratiques artistiques avec ses ateliers et stages
- un lieu de réflexions croisées sur l'art et la culture
- des rencontres avec des professionnels de la culture
- un lieu de conseils pour les projets professionnels et/ou artistiques
- une structure d'accueil de stagiaires
- un espace d'information sur les spectacles de la région et un lien avec les structures culturelles extérieures.

L'assiduité est obligatoire pendant toute la durée de l'atelier. La validation a lieu au deuxième semestre.

Il est possible de s'inscrire dans les ateliers de son choix dans les bureaux du SUC dès la rentrée et selon le protocole sanitaire. L'inscription est immédiate ; aucune pré-inscription n'est nécessaire.

Détails et contenus des ateliers sur le site du [Service Université Culture](https://culture.uca.fr/).

Adresse : Rez de chaussée Bâtiment Paul Collomp

34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand

Téléphone : 04.73.34.66.03

Site : <https://culture.uca.fr/>

Mail : suc@uca.fr

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET LES DISCRIMINATIONS

Une cellule d'écoute et d'accompagnement face aux violences sexistes et sexuelles et aux discriminations (« Alex ») existe à l'UCA ([lien](#)).

N'hésitez pas à la solliciter, ainsi que l'équipe enseignante.



Vous pensez être victime ou témoin d'un acte de violence sexiste, sexuelle ou discriminatoire ?

La cellule Alex est là pour vous écouter et vous accompagner.
Que vous soyez étudiant, étudiante ou personnel exerçant à l'université ou au crous, contactez-nous :

Tél. : 07 88 91 82 86

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

cellule-vssdiscriminations@uca.fr

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

ABSENCES

L'assiduité aux cours est de règle

La présence aux cours, interventions de professionnels, conférences, sorties terrain, est obligatoire. Nous rappelons qu'une semaine de cours commence le lundi matin et se termine le samedi midi.

Les modalités liées aux absences et au crédit jour maladie sont consultables sur le lien suivant : <https://www.uca.fr/vie-etudiante/credit-jours-pour-maladie-et-credit-jours-pour-troubles-menstruels>

EXAMENS, RÉSULTATS, DIPLÔME, RELEVÉ DE NOTES

Lien vers les examens et le règlement des études : <https://lettres.uca.fr/scolarite/modalites-de-contrôle-des-connaissances-et-des-compétences-m3c>

Les résultats des examens terminaux sont affichés sur l'ENT à l'issue des délibérations.

Aucun relevé de notes ne peut être délivré auparavant. Une fois le diplôme validé, l'étudiant.e reçoit une attestation de réussite et un relevé de notes global.

Les diplômes sont délivrés par le service de la scolarité de l'UFR LCSH au cours de l'année qui suit son obtention.

PLAGIAT

Le plagiat, c'est :

- s'approprier le travail créatif de quelqu'un d'autre et le présente comme sien.
- s'accaparer des extraits de texte, des images, des données, etc. provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance ;
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en mentionner la source.

Le plagiat est considéré comme une grave atteinte au droit d'auteur. Pour éviter le plagiat, il faut citer vos sources :

- lorsque vous citez vos sources, vous démontrez votre capacité à avoir recherché des informations sur le sujet ;
- vous permettez au lecteur de se référer facilement aux sources utilisées.

La citation est le fait de reconnaître la propriété intellectuelle d'un passage de votre texte.

Afin de détecter toute fraude, l'université s'est dotée d'un logiciel pour déterminer la présence de plagiat dans les différents travaux remis par l'étudiant. Si la fraude est établie, des sanctions disciplinaires seront engagées.

[Extraits, Compilatio.net]